

Racine Marseille obtient l'agrément du statut d'organisme de formation et le référencement DATADOCK

Racine Avocats à Marseille a été agréé organisme de formation par les services de l'Etat et a été référencé par la plateforme DATADOCK, rendant toutes les formations dispensées éligibles à une prise en charge par les OPCA.

Pour répondre aux demandes de formation des entreprises, de leurs dirigeants, de leurs employés et de leurs actionnaires, Racine Marseille propose désormais des sessions de formations dans les domaines du Droit social, Droit commercial, Droit des sociétés, Fusions/Acquisitions, Droit immobilier et de la construction et Droit fiscal.

Racine Marseille contribue ainsi au développement des compétences de ses clients et partenaires par la mise en place de formations organisées soit dans ses locaux ou à la demande, directement chez ses clients ou partenaires.

Si vous souhaitez connaître et bénéficier des offres de formations du cabinet, les Associés de Racine Avocats à Marseille se tiennent à votre disposition.

Le cabinet Racine à Paris, Bordeaux, Lyon et Nantes est également organisme de formation agréé et référencé Datadock.

Pour toutes informations complémentaires sur les formations à Marseille, merci de contacter Emilie Million-Rousseau : emillionrousseau@racine.eu - Tel : 04.91.15.75.75

- Organisme de formation agréé enregistré sous le numéro : 93131761713
- Référencé Datadock sous le numéro : 0073773

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires, en conseil et en contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.